

238

février 2014
mensuel

espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



Le premier quartier durable de Wallonie

La reconversion de l'ancienne sucrerie de Genappe est en route

ARCHITECTURE

Le prix du BW
récompense quatre bureaux

URBANISME

Tubize libère son
potentiel immobilier

CULTURE BW

Les arts sonores
en Brabant wallon

L'ancienne sucrerie de Genappe se met au vert



édito

Genappe ne peut pas se rater

L'ancienne sucrerie de Genappe fera donc office d'exemple. Huit des cent quarante hectares de ce chancre seront réaménagés d'ici quelques années sur base du Référentiel « Quartiers durables ». Une première en Wallonie. Même si quelques sceptiques demandent à voir, nombreux sont ceux qui se réjouissent de ce choix.

Car rien n'obligeait le comité d'accompagnement qui a monté le projet à prendre cette voie innovante et empreinte de durabilité. Le choix de la facilité aurait certainement été de confier les clés de cette reconversion à un promoteur qui aurait simplement visé à maximiser l'équation logements/profits. Mais d'autres choix ont été posés.

Avec ce projet, Genappe devient, en quelque sorte, le laboratoire de la Wallonie en la matière. Espérons que cette reconversion sera à la hauteur des espérances et des engagements de chacun. Car avec une telle annonce, la commune va être scrutée, analysée voire copiée. Elle ne peut donc pas se louper. Le défi s'annonce gigantesque.

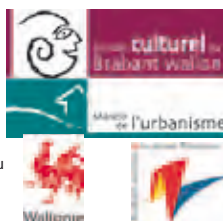
> **Catherine Vandenbosch**

sommaire

- 03** En deux mots
- 04** Dossier
Le premier quartier durable aménagé à Genappe
- 06** Mobilité
L'inter-modalité de Louvain-la-Neuve s'accroît
- 07** Interview d'Anne Norman
« Innover, c'est s'accorder le droit de rêver »
- 08** Architecture
Des prix qui récompensent l'audace architecturale
- 10** À la découverte de Stéphane Vanden Eede
Il a décidé de diminuer son empreinte écologique
- 11** Urbanisme
Le riche potentiel immobilier de Tubize
- 12** Les arts sonores en Brabant wallon
- 14** Festival international de la Marionnette
- 15** Épinglé pour vous...
L'agenda du mois
- 16** Zoom sur la sensibilisation du jeune public
à l'aménagement du territoire

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.
Éditeur responsable : Edith Grandjean - Coordination : Catherine Vandenbosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski et C. Vandenbosch
Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandenbosch, A. Chevalier, X. Attout - Président de la Maison de l'urbanisme : Mathieu Michel
Maquette : www.doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7.700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbwb.be - Site internet : www.ccbwb.be - www.maisonsdelurbanisme.be
Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.
Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : I-Dyle



Trois candidats pour le prix Incidences

Le prix Incidences de la Province du Brabant wallon et de la Fondation pour les Générations futures sera remis le 17 février à Nivelles. Trois candidats sont en lice : la Fondation rurale de Wallonie, la Fol'Fouille - Ressourcerie et le Contrat de rivière Senne. Ce prix qui récompense les structures qui intègrent la notion de développement durable dans leurs activités a été remis l'an dernier à la coopérative agricole Agricovert.

« Ces maisons unifamiliales transformées en kots sont des mines d'or pour les propriétaires. Ce n'est plus possible. »

L'échevin d'Ottignies-LLN Cédric du Monceau.

Louvain-la-Neuve : l'Agora bouclera la dalle, côté lac

L'extension de la dalle de Louvain-la-Neuve est en train de s'achever. Du côté du lac, une prolongation d'1,2 hectare est prévue entre l'Aula Magna et l'église Saint-François d'Assise. Le promoteur immobilier Eckelmans va y construire sept bâtiments, dont certains à l'architecture particulière, pour un total de 30 000 m². On y retrouvera un hôtel 3 étoiles, des business-flats, 70 appartements-services, 80 appartements résidentiels, un restaurant, des commerces et des salles de réunion. Un projet plutôt haut de gamme. Reste à obtenir le permis d'exploitation qui comprend l'aménagement de 300 places de parking, d'un rond-point et de 300 mètres de voiries souterraines. La commercialisation a déjà débuté. Premières livraisons attendues en 2016.



©Eckelmans

24

Le schéma de structure de Chaumont-Gistoux est actuellement à l'enquête publique. Elle se clôturera le 24 février. L'objectif de cet outil est de déterminer le développement futur de l'entité. 2 000 nouveaux habitants sont notamment attendus d'ici 2030.

Une première impasse débouchante à Ottignies

C'est une première en Wallonie : un panneau (le F45B) signale désormais une impasse débouchante à Ottignies, rue du Blanc-Ry. Au bout de cette voie sans issue, les piétons et cyclistes, cavaliers peuvent désormais poursuivre leur chemin par le biais d'un sentier. Ce signal doit contribuer à une meilleure utilisation des voiries. Nombreux sont ceux qui font demi-tour quand ils voient un panneau sans issue.



Le contournement de Wavre trace son chemin

Avancée dans le dossier du contournement nord de Wavre. La demande de permis d'urbanisme a été déposée par l'Intercommunale du Brabant wallon. Le tracé imaginé démarre de la nationale 25 et descend vers la chaussée de Louvain, à hauteur de l'entrée de la station d'épuration, pour remonter vers le zoning nord et rejoindre le rond-point du parc de la Noire Épine, dit rond-point GSK. La route à deux fois une bande s'étendra sur 3,5 km. Le Gouvernement wallon a débloqué 14 millions pour réaliser le projet.

> L'extension de la Sablière de Mont-Saint-Guibert est à l'enquête publique jusqu'au 26 février. Elle concerne une zone de 49 hectares située le long de la nationale 4 et de la nationale 25.

> La commune de Rixensart va mettre sur pied un plan communal des sentiers et des onze promenades de l'entité.

291 logements prévus dans la première phase de la reconversion de la sucrerie

Le premier quartier durable sera aménagé à Genappe

La reconversion du site de l'ancienne sucrerie de Genappe veut être un modèle du genre. Le premier écoquartier de Wallonie y sera érigé. Le consortium chargé du réaménagement du site vient d'être désigné. Cette première phase de 291 logements en appelle d'autres.

Dix ans après la fermeture de la sucrerie de Genappe, en janvier 2004, ce site de 143 hectares retrouve enfin une destinée. D'ici 2021, un quartier durable, le premier de Wallonie, sera érigé sur une parcelle de 8,5 hectares située entre le centre de Genappe, le RAVeL et la chapelle Notre-Dame de Foy. 291 logements verront le jour dans cette première phase (161 maisons, 130 appartements), dont huit logements sociaux. Ce qui devrait attirer 900 habitants. C'est le consortium baptisé I-Dyle rassemblant les promoteurs immobiliers Matexi et Vproject qui a remporté la procédure de dialogue compétitif (voir interview). Il s'agissait là aussi d'une première en Wallonie. Bref, on le voit, ce dossier est particulier à plus d'un titre. Pour rappel, la Région wallonne a racheté en 2005 le site pour 5 millions d'euros à la Raffinerie tirlémontoise. Elle a ensuite confié le pilotage de la reconversion du site à la Sarsi (Société d'assainissement et de rénovation des sites industriels). Quatre consortiums ont travaillé pendant dix-huit mois sur un projet d'urbanisation en éco quartier concernant les deux tiers de cette zone d'aménagement communal concerté. « Tous ont réalisé un travail exceptionnel et remis un projet très abouti », salue Guy Zone, administrateur délégué de la Sarsi. Au final, I-Dyle l'a emporté devant DPI (Extensa et Jean-François Thiran), Equilis et l'association ImmoBel/Thomas&Piron. Matexi a déposé 3,7 millions sur la table pour racheter le terrain

à la Région wallonne. Le budget du projet s'élève à 62 millions.

Le projet. « Ce quartier est réellement tourné vers le futur et est diamétralement opposé au lotissement traditionnel, explique Eric Scharz, directeur de Matexi Brabant wallon. Nous allons proposer une nouvelle manière d'habiter, avec un accent particulier sur les aménagements publics : les habitants n'achèteront pas une simple maison mais une maison dans un quartier. » Une coulée verte piétonne structurera le site, avec une place du

les habitations seront basse énergie. Une crèche, des surfaces commerciales, un café et une salle polyvalente sont également prévus. Notons que les silos de sucre seront maintenus et que quelques parcelles n'appartiennent pas encore aux promoteurs, ce qui pourrait ralentir quelque

« Ce quartier est réellement tourné vers le futur et est diamétralement opposé au lotissement traditionnel. Nous allons proposer une nouvelle manière d'habiter. »

Sucre en son centre. Il y aura des habitations de part et d'autre de cette place (32 logements à l'hectare). L'architecture développée sera contemporaine, avec du bois et de la brique comme matériaux. Une rivière à ciel ouvert traversera le site. « Les espaces verts seront très généreux, avec un potager et un verger collectifs, détaille l'urbaniste de Matexi, Anne Begon. La priorité est donnée aux modes doux, avec de nombreux sentiers. » Des parkings pour vélos sont prévus sur chaque parcelle. La circulation automobile sera possible mais réduite. Chaque habitant ne devra pas parcourir plus de cent mètres avant de monter dans sa voiture. 90 % des façades seront ensoleillées. Toutes



peu le projet. Enfin, pour mettre la main sur un appartement, il faudra déboursier 200 000 euros, et ajouter 100 000 euros si on veut s'offrir une maison.

Timing. Le Rapport urbanistique et environnemental va maintenant être finalisé. Suivront les demandes de permis. Les travaux se dérouleront en trois phases. L'entrée en action des pelleteuses est attendue en février 2016. La dernière phase se clôturera en décembre 2021. Aucune dépollution d'envergure n'est nécessaire.

Quid de la suite ? Ce quartier durable n'est qu'un volet de l'important projet de reconversion du site de la sucrerie. Pour rappel, le comité d'accompagnement a décidé de diviser le site en zone naturelle (66 ha), zone d'habitat (12 ha) et en zone d'activité économique (18 ha). Le solde étant dédié à l'agriculture. Rien n'est encore défini pour la suite du projet. La prochaine étape devrait être l'activation de la zone économique. Notons toutefois que si la Région wallonne clamait haut et fort il y a deux ans qu'elle prévoyait l'aménagement de 800 logements sur ce site, on en est aujourd'hui loin. Les élections communales sont passées par là. Et le bourgmestre de Genappe, Gérard Couronné, s'étrangle quand on lui parle de ces 800 logements. « Pures spéculations », explique-t-il. Rien n'est décidé.

Ce chiffre n'est qu'une projection. Nous en sommes loin. »

Référentiel durable. Le cabinet Henry présentera en février le Référentiel wallon « Quartiers durables ». Il reprendra une série de critères minimum à respecter pour prétendre à l'appellation d'éco-quartier. L'objectif est, à terme, d'intégrer ces critères de durabilité dans la plupart des quartiers qui verront le jour. Vingt-cinq critères ont été définis. Comme le fait d'être à moins de 3 km d'une gare, d'avoir 50 % de logements mitoyens, d'avoir 30 % d'espaces verts et bleus, de développer la mixité (fonctionnelle, de logement, sociale) ou encore de limiter les voiries en cul-de-sac à 20 %. À Genappe, 20 des 25 critères sont rencontrés. « La logique de ce référentiel n'est pas la labellisation des quartiers durables mais la formalisation dès les ébauches du plan masse, lors de la conception et de la mise en œuvre de quartiers durables et de leur évaluation, fait remarquer le ministre wallon de l'Aménagement du territoire, Philippe Henry. Le projet I-Dyle reprend avec succès l'ensemble des balises du référentiel. Genappe constitue donc le premier test « in situ » ».

> **Xavier Attout**

interview

« Les quatre candidats se sont surpassés »



Marcel Smets est urbaniste et ancien maître-architecte flamand. Il a présidé le comité d'accompagnement de la Sucrerie.

> Rappelez-nous tout d'abord ce qu'est le dialogue compétitif...

Il s'agit d'une procédure d'attribution de marché réservée aux dossiers complexes. L'idée est de multiplier les échanges entre les candidats et le maître d'ouvrage, afin d'élaborer le meilleur projet.

> Quel bilan tirer de cette procédure utilisée pour la première fois en Wallonie ?

Très satisfaisant. Nous avons vu une grande évolution entre le projet de départ et le projet final. Sans ce dialogue, nous n'aurions pas obtenu ce résultat extraordinaire au niveau urbanistique. Il a suscité la créativité. Bon, il est évident que cette procédure est bien plus longue et coûte plus cher, mais cela en vaut la peine.

> Quel est son avantage ?

Le grand mérite de cette procédure est qu'elle a permis aux candidats de se surpasser. Un promoteur a par exemple présenté un très bon dossier dès le départ mais n'a pas su s'adapter à nos remarques par la suite. Alors qu'I-Dyle a fait le chemin inverse. Autre point : dans les procédures habituelles, c'est le prix qui fait la différence. Ici, la qualité architecturale est mise en avant. Nous n'avons pas salué le meilleur projet sur papier mais celui qui a le plus de chance d'être un bon quartier.

> Combien d'échanges avez-vous eus avec chaque candidat ?

On s'est réuni à cinq reprises en 2013. Trois fois pour le volet urbanistique et environnemental, deux fois pour le volet financier et le planning des travaux. Cela a permis d'avoir quatre projets d'excellence.

> À refaire, retenteriez-vous l'expérience ?

Oui, seulement si j'ai l'assurance de ne pas avoir de recours de la part des candidats malheureux, ce qui a été le cas. Sinon, cela aurait fortement retardé le dossier.

> **Propos recueillis par Xavier Attout**



Voici quelques projections du projet I-Dyle. Sur la carte, on voit que la première zone de 8 ha aménagée est située à droite. La réserve naturelle de 66 ha est située à gauche et la zone industrielle de 18 ha au centre. © I-Dyle.

Le chantier du plus important parking du Benelux est lancé

L'inter-modalité de Louvain-la-Neuve s'accroît

La future gare terminus du RER à Louvain-la-Neuve se verra dotée d'ici 2016 d'un parking de 3 285 places. L'objectif est de désengorger la E411 en direction de Bruxelles et d'offrir une alternative à la voiture. Un quartier de 600 logements viendra se greffer sur la dalle de ce parking souterrain.

« **N**otre objectif est d'aménager des parkings entre les gares et les autoroutes. Ces implantations favoriseront la mobilité de demain. 40 000 places sont prévues en Belgique d'ici à 2017. » Pour Vincent Boulard, le directeur général de la SNCB, l'utilité du futur parking enterré qui sera aménagé à l'entrée de Louvain-la-Neuve ne fait aucun doute. Il s'inscrit dans une politique à long terme de développement du rail et de l'inter-modalité. « Tout le monde sait que le chemin de fer va fortement se développer dans les prochaines années en Europe occidentale, poursuit Vincent Boulard. Ces travaux prennent beaucoup de temps, nous devons donc les débiter dès maintenant et faire preuve d'une certaine vision. Ce parking sera construit pour les trente ou quarante prochaines années. »

Un chantier qui s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la future gare RER à Louvain-la-Neuve. Il a débuté début décembre et sera terminé en 2016. D'ici là, les pelleteuses s'activeront pour aménager un parking relais de cinq étages comprenant 3 285 places de parking (2 338 pour les navetteurs, 947 pour les résidents du quartier Courbe Voie) sur un terrain situé le long du boulevard de Wallonie. Il doit accueillir le flot de navetteurs venant de la E411 et désireux de monter dans le train pour rejoindre Bruxelles. Une nouvelle voirie sera aménagée entre l'auto-



route et la E411 (avec un passage sous la nationale 4) pour faciliter les liaisons. Un accès secondaire est également prévu, à partir du boulevard de Wallonie. « L'objectif est de désengorger la E411 et de favoriser la mobilité douce, explique Jean Hilguers, président du conseil d'administration de l'UCL. À terme, les navetteurs gagneront dix minutes de temps de parcours. Ils rejoindront Bruxelles en trente minutes. Ce chantier est d'une importance stratégique pour le développement de Louvain-la-Neuve. »

L'exemple de Gembloux

La politique de la SNCB semble en tout cas faire ses preuves. À Gembloux, un parking de 1 500 places a été aménagé il y a deux ans. Ce qui a entraîné une hausse de la fréquentation de 21,2 % (7 537 passagers par jour). Alors qu'entre 2009 et 2012, la fréquentation à Louvain-la-Neuve a baissé de 11 %. « Ce nouveau parking devrait donc permettre d'attirer une nouvelle clientèle », note Vincent Boulard. Le budget des travaux s'élève à 35 millions d'euros. « Il faut saluer l'audace et le caractère visionnaire de ceux qui ont porté ce projet depuis 2006 », fait remarquer Michel Dachelet, chef de cabinet du ministre Henry.

Pour le reste, ce parking entraînera certains aménagements. Dont notamment l'allongement des quais actuels de quelques dizaines de mètres, histoire de diminuer les déplacements des navetteurs. « Dans un premiers temps, un chemin sera aménagé pour relier la gare au parking, note Benoît Gilson, d'Infrabel. Dès que des moyens seront dégagés, nous procéderons aux travaux. »

> **Xavier Attout**

Opposition des riverains...

Pour sa part, le collectif « Urbaverkoi » s'interroge toujours sur la pertinence de ce chantier. Il rappelle que trois études rendues par la Cellule ferroviaire, Technum et Tritel conseillent de reporter ces investissements. « Urbaverkoi » souhaiterait que des moyens soient plutôt dégagés pour les besoins à court terme, dont notamment la transformation de la gare d'Ottignies. Enfin, rappelons que quatre recours sont toujours pendants contre les permis octroyés.

... et 600 logements à Courbe Voie

Pour rappel, un nouveau quartier piétonnier sera aménagé sur la dalle du parking. Il comprendra 600 logements et permettra de relier les différents quartiers de Louvain-la-Neuve. Un parc urbain et une zone d'habitat alternatif sont également prévus. Le chantier démarrera en 2016.



Anne Norman présente dix projets innovants en Brabant wallon

« Innover, c'est s'accorder le droit de rêver »



Anne Norman est auteure, spécialisée dans l'écriture d'ouvrages sur l'architecture.

Avec le treizième tome de la collection Architectures, Anne Norman nous revient en abordant la vaste question de l'innovation dans l'architecture. Elle y présente dix projets dans divers domaines. Un ouvrage disponible gratuitement, sur demande.

Les architectes innoveront-ils suffisamment en Brabant wallon ?

Ce n'est pas l'aspect qui ressort le plus. Beaucoup d'entre eux aimeraient bien innover mais sont bridés dans leur créativité. Car des gens qui ont des idées, il y en a beaucoup. Mais la plupart transmettent des projets qui restent dans un contexte très traditionnel. L'ouverture à l'innovation doit se faire des deux côtés : tant de l'architecte, que du maître d'ouvrage. Le Brabant wallon n'est pas encore une vraie terre d'innovation en la matière.

Comment créer les conditions qui permettent l'innovation ?

Il est important de sortir d'un paradigme qui est trop clos, de trouver une nouvelle manière de peser sur le débat, de développer de nouveaux modes de pensée. Cela peut passer par le fait d'inverser un principe ou de détourner une technique. Mais il faut avant tout s'accorder le droit de rêver, de faire éclater les frontières qui balisent notre réflexion. De par sa nature, l'architecture couvre tout le spectre de l'innovation. Elle peut avoir des impacts énormes en matière environnementale, sociale ou esthétique. Cela contribue à faciliter la vie de tout le monde. Et puis, nous sommes dans une période de crise qui peut être porteuse de sens.

Des exemples ?

Je cite souvent une start-up française qui a imaginé un système de production énergétique via la culture de phytoplancton. Ces microal-

gues se nourrissent en purifiant les eaux usées des bâtiments et par photosynthèse. Arrivées à maturité, on les récolte pour en extraire de l'huile qui sert de carburant. Cette invention a déjà été récupérée par certains architectes qui ont intégré la culture des microalgues dans des projets d'édifices.

Quels sont les pays où l'innovation est la plus riche ?

La culture anglo-saxonne est très propice à ce développement d'idées. L'émulation est plus importante, les idées circulent plus vite.

Comment s'est opérée la sélection des projets retenus dans le tome ?

Ce sont des projets qui innoverent sous divers aspects. Ils ne sont pas forcément révolu-

tionnaires mais tous témoignent de réflexions nouvelles, de mises en œuvre particulières, d'expertises, de détournements... qui les distinguent du reste du bâti. J'apprécie particulièrement le projet Boléro, à Bousval. Cet ensemble de 23 logements passifs possède une vraie qualité environnementale, il possède aussi une conception durable et propose une répartition spatiale des logements tenant compte de la mixité générationnelle. J'aime aussi beaucoup la Résidence Lennox, à Ottignies. L'architecture y est utilisée comme élément thérapeutique. Mais, d'une manière générale, tous les projets présentés valent vraiment le détour !

> **Propos recueillis par Xavier Attout**

« Il faut faire éclater les frontières qui balisent notre réflexion. »



La liste des projets présentés : Maison « Les Heures claires » à Rixensart, AABE (Bruno Erpicum) ; Îlot « Boléro » à Bousval, ABR sc ; « Dynastie », extension d'une maison à Hélocine, Label architecture ; Villa préfabriquée à Villers-la-Ville, Baneton-Garrino architectes sprl ; Résidence Lennox à Ottignies, bureau Artau (Fabienne Courtejoie) ; Prototype maison cube, Damien Carnoy ; Maison Rixhom à Rixensart, NDA (Nicolas Devuyt) ; GlaxoSmithKline - Odyssey W23 & W21 à Wavre, Assar architects ; Maison à Corroy-le-Grand et bureau Dapesco à Louvain-la-Neuve, Archiwind.

Anne Norman, 10 projets innovants en Brabant wallon, collection « Architectures », tome 13, coordonnée par la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon, éditée par la Province du Brabant wallon. Ouvrage gratuit disponible sur demande au 010 23 62 85.

Des prix qui récompensent l'audace architecturale

Quatre bureaux d'architecture ont remporté le Prix de l'urbanisme et de l'architecture. Une extension lumineuse, une maison aux formes intérieures originales, une écriture particulière pour une agence bancaire et un projet de crématorium qui s'efface dans son environnement : l'inspiration était de mise.

Le Prix de l'urbanisme et de l'architecture du Brabant wallon a été remis le 17 décembre lors d'une cérémonie organisée au crématorium de Court-Saint-Étienne. Dans une ambiance loin d'être mortuaire, quatre bureaux d'architecture ont été primés pour des projets qualifiés de novateurs : il s'agit d'une habitation unifamiliale à Walhain, d'une extension à La Hulpe, d'une agence bancaire à Chaumont-Gistoux et du crématorium Champ de Court à Court-Saint-Étienne. Pour information, vingt-quatre projets ont été rentrés, dans quatre catégories : habitat neuf ou rénové, construction privée, construction publique et projets non réalisés.

Une agence bancaire à Chaumont-Gistoux

Le bureau Cipolat architecture a conçu une nouvelle construction, une agence bancaire, dans le centre de Chaumont-Gistoux. Il s'agit d'un projet relativement classique dans sa conception. Il mêle bureau au rez et logement à l'étage. « *Le projet est conçu comme une superposition d'entités et de volumes distincts unifiés par une même enveloppe, explique le bureau Cipolat. Chapeauté par une toiture à deux versants, le logement se pose sur le volume accueillant une banque et s'ancre au sol par un socle. L'écriture architecturale, proche du cadre bâti existant, subit quelques torsions qui suffisent à enrichir l'objet.* » On remarquera particulièrement le travail du mur pignon à l'angle des deux rues, la succession de cadrage qui provoque une lecture inattendue du paysage tandis que le jeu des arêtes qui se plient pour rejoindre la faîte en toiture animent

l'espace public. Le revêtement est en brique, avec une teinte surcuite qui rappelle l'église voisine.

Un crématorium à Court-Saint-Étienne

Les concepteurs du crématorium Le Champ de Court et de son parc funéraire sont le bureau Jourdain Architectes Associés et le bureau Eole. Le maître d'ouvrage était l'Intercommunale du Brabant wallon. Le projet de crématorium, le premier de la province, a été imaginé sur un terrain de 5 ha situé à la limite d'un plateau ouvert sur un paysage vallonné. Une particularité topographique qui a permis de diviser les espaces naturellement. Les lieux sont paisibles, ouverts et aériens. Le projet est pensé globalement comme un parcours, comme une succession d'étapes à franchir au moment du deuil.

L'extension d'une maison à La Hulpe

Le bureau NFA Office, sous le coup de crayon de Nicolas Firket et de Marie-Noëlle Messen, a dessiné la rénovation et l'extension d'une petite maison ouvrière à La Hulpe. Une belle réussite. Le projet n'est pas récent puisque le permis a été délivré en septembre 2008 et que les travaux se sont terminés en 2010. Mais il vaut le détour.

Une série de petites annexes ont été construites à l'arrière du bâtiment. Elles étaient sans valeur mais ont été maintenues. Le projet consiste en l'adjonction d'une poutre d'une colonne et d'une plateforme de huit mètres carrés. « *L'objectif des architectes n'était pas d'agrandir*

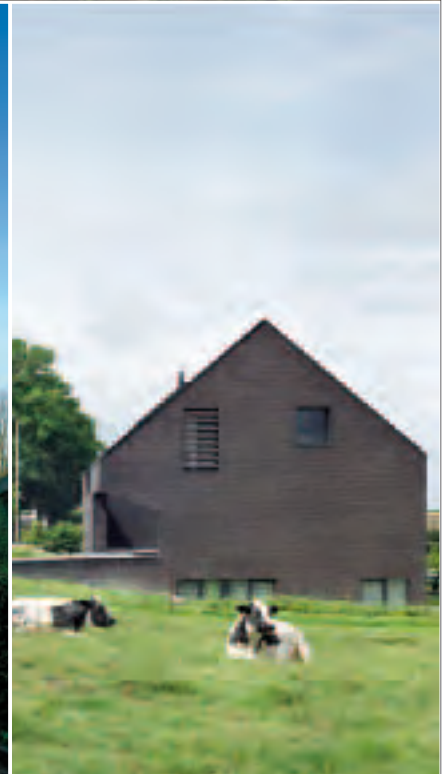
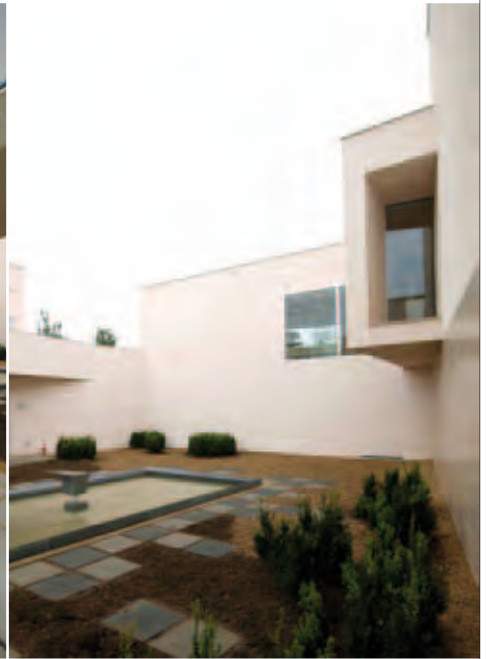
l'espace mais de l'optimiser en réalisant une refonte, une nouvelle synthèse », comme l'expliquait Anne Norman, dans le tome 11 de la collection Architectures. Il en résulte une réduction de la surface construite mais une valorisation de l'espace, ce qui donne un aspect beaucoup plus grand.

Le projet vise une certaine simplification des courbes et structures, de même qu'une certaine compacité. L'extension est particulièrement réussie. Lumineuse, contemporaine et aux formes carrées, elle redonne un nouveau cachet à cette bâtisse. La structure caillebotis en acier galvanisé utilisée pour le volume à l'étage est particulière. « *Cette peau métallique enveloppe toutes les surfaces installées en toiture : la terrasse au-dessus de l'ancienne cour, et le volume de la vieille annexe, au-dessus de la cuisine* », fait remarquer l'architecte. Depuis le jardin, la façade offre la vision d'un grand plan vitré. Et de l'intérieur, on découvre donc une vue dégagée sur le jardin.

Une nouvelle construction à Walhain

Espace-vie vous a présenté ce projet dans son numéro de décembre. Nous n'allons donc pas y revenir longuement, mais vous rappeler qu'il s'agit d'un projet conçu par le bureau A-DN architecture. Il s'agit de la construction d'une maison unifamiliale située à Tourinnes-Saint-Lambert. La singularité de ce projet se découvre une fois que l'on pénètre dans la maison, où les formes à la géométrie tourmentée se multiplient.

> **Xavier Attout**



Les quatre projets primés : Le Champ de Court à Court-Saint-Étienne (photos du haut), l'extension d'une maison à La Hulpe (photo au milieu à gauche), une nouvelle construction à Walhain (au milieu à droite) et une agence bancaire à Chaumont-Gistoux. © Cipolat, Delvaux, Jourdain Architecture et NFA Office



Stéphane Vanden Eede a fait chuter son empreinte écologique

« J'ai remboursé ma dette en matière de CO2 »

Il habite dans un habitat groupé, a vendu sa voiture pour se déplacer en transports en commun et multiplie les initiatives liées à l'environnement : une fibre verte poussée parfois à l'extrême, diront certains. Mais que Stéphane Vanden Eede défend sans souci.

Parmi les adeptes d'écologie, il y a ceux qui décident de se passer de voiture, ceux qui se lancent dans l'habitat groupé ou encore ceux qui favorisent les circuits courts et l'alimentation bio. Et

puis, il y a ceux, beaucoup plus rares, qui cumulent tous ces engagements. Stéphane Vanden Eede, 48 ans, Ottintois d'adoption, fait partie de cette race en voie de développement qui est guidée par les idéaux verts. Certains le regardent de travers, comme un baba cool plutôt radical. D'autres saluent ses prises de position... tout en ajoutant qu'ils n'iraient jamais si loin. Bref, l'homme ne laisse pas indifférent. « *Je respecte les choix de chacun*, explique ce père de quatre enfants. *J'ai posé, avec ma famille, certains actes. Mais ce n'est rien d'exceptionnel. Tous les choix que nous posons ont été lancés dans les années 70, avant d'être annihilés dans les années 80. J'estime qu'il est important de se réapproprier certains gestes qui se sont perdus dans la sphère industrielle. Il y a quelques années, nous avons analysé notre empreinte écologique. Et nous avons regardé ce que nous pouvions changer, à qualité égale. D'où le résultat actuel.* »

Servir à quelque chose

Diplômé en sciences politiques (UCL) en 1987, son parcours professionnel suit depuis toujours le fil rouge de sa fibre sociale et environnementale. Il enchaîne depuis les boulots dans cette lignée. Certaines expériences le marqueront plus que d'autres. Comme la création en 1997 de l'agence de presse Alter Echos, avec deux acolytes Thomas Lemaigre et Pierre Verbeeren. « *Ce qui m'intéresse, c'est d'avoir un travail qui serve à quelque chose. Nous avons lancé ce journal car nous souhaitons créer un outil qui puisse capitaliser l'information sociale. Chaque article re-contextualisait le sujet en livrant toutes les archives qui y étaient liées. Cette mise en contexte était novatrice à l'époque. J'ai collaboré pendant deux ans à ce bimensuel. Une belle aventure.* » Mais quand il regarde dans le rétroviseur, son souvenir le plus marquant vient de l'expérience vécue au sein de la Fondation pour les générations futures. « *La démarche était très originale.*

Nous avons réuni par le biais d'un tirage au sort un panel d'une soixantaine de quidams à qui nous avons demandé leur avis sur l'environnement et l'aménagement du territoire. C'était vraiment nouveau. » Stéphane Vanden Eede travaille aujourd'hui dans les coulisses du Parlement wallon.

Une famille sans voiture

Fin connaisseur du Brabant wallon, de ses acteurs et de son histoire – il s'est un jour plongé pendant une semaine dans les archives de la fusion des communes du Brabant wallon – l'homme tente aujourd'hui de faire bouger les choses à son niveau. Il a travaillé de nombreux mois sur le lancement d'une monnaie complémentaire à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Elle sera en circulation d'ici peu. « *Je suis également en train de travailler avec l'échevin ottintois de la Mobilité sur la possibilité de mettre toute la ville en zone 30. Ce serait une avancée considérable.* » Même si cela ne le concernera pas directement, puisqu'il a revendu sa voiture l'été dernier... Un choix de vie qu'il ne regrette nullement. « *Cela demande davantage d'organisation mais c'est une vraie satisfaction de ne plus être dépendant de la voiture*, explique celui qui habite dans un habitat groupé, le Bois del Terre, situé à un kilomètre de la gare. *Cela ne prend pas plus de temps. Il faut juste redéployer son espace-temps disponible et ne plus passer des heures devant sa télévision. Les enfants vont à vélo à l'école et s'il faut se déplacer plus loin, on utilise un véhicule Cambio.* » Comme quand il part s'aérer l'esprit en Gaume, une région où il passe la plupart de ses vacances. Cet homme au fait de l'actualité passe alors son temps à bouquiner, sa passion. « *Mon père a été directeur commercial de la compagnie aérienne Panamericana. Ce qui fait que, pendant 25 ans, j'utilisais pratiquement l'avion comme on utilise le train et j'ai multiplié les voyages. Je suis donc quelque peu vacciné de voyager et je me rachète une conduite par rapport à ma consommation de CO2. J'arrive au bout (rires). Je préfère découvrir la Belgique et ses charmes. Beaucoup ne la connaissent pas bien.* »

> **Xavier Attout**

La commune espère augmenter son parc de logements de 4 710 unités d'ici 2030

Tubize libère son potentiel immobilier

De la cité industrielle à la cité à haut potentiel immobilier : Tubize est tournée la page de son passé industriel et pourrait devenir l'un des pôles majeurs en Brabant wallon. Près de 160 ha sont à disposition des promoteurs pour doubler l'offre de logements actuelle et diversifier davantage son parc de logements.

Les pages se tournent les unes après les autres, refermant au fil des ans un pan de l'histoire de Tubize. L'ancienne cité industrielle de l'ouest du Brabant wallon est en train de se remettre en ordre de marche. Sonnée, déboussolée et presque abattue par les fermetures de ses plus beaux fleurons qui se sont succédés ces vingt dernières années, Tubize relève aujourd'hui la tête. Il faut dire que les perspectives sont plutôt enthousiasmantes. C'est bien simple : la ville possède le plus important potentiel immobilier du Brabant wallon. Au total, ce sont 160 ha qui sont mis à disposition des promoteurs par la commune et qui devront permettre d'augmenter de 50 % le nombre de logements actuels (9 421 unités en 2013, soit 4 710 unités en plus) d'ici 2030. Des terrains qui sont inscrits au plan de secteur, soit en zone d'aménagement communal concerté (ZACC), soit en zone d'activité économique à caractère industriel. Notons que la moitié de ces 160 ha ont déjà été libérés par le gouvernement wallon, notamment par la définition du périmètre SAR (site à réaménager). Si les promoteurs confirment dans la brique les prévisions actuelles, la cité du Betchard deviendra sans aucun doute l'un des pôles majeurs de la province. « On parle beaucoup du développement

de Louvain-la-Neuve mais celui qui est en cours à Tubize est bien plus important », s'enthousiasme l'échevin de l'Urbanisme, Pierre Pinte.

Un parc de logements vétustes

Les premiers dossiers vont bientôt se débloquer et permettre aux pelleuses d'entrer en action. Les permis de 1 287 logements sont en voie d'être délivrés. Si l'on ajoute les projets espérés dans le futur, la population tubizienne pourrait grimper de 12 485 habitants, soit la moitié de la population actuelle.

Cette politique immobilière permettra en tout cas de réaliser la profonde mutation attendue à Tubize, considérée comme l'un des parents pauvres du Brabant wallon. L'assiette fiscale devrait s'élargir et reprendre un peu de gras en attirant davantage de revenus moyens. Cela permettra également de diversifier l'offre d'un parc de logements peu diversifiés : les appartements n'étant pas légion, et les logements sociaux (12,2 %, le plus haut taux de la province) un peu trop nombreux pour pouvoir mener une politique ambitieuse en termes d'infrastructures.

> **Xavier Attout**

Éviter les chancres immobiliers

Parmi les projets en cours, celui des anciennes forges de Clabecq urbanisera à lui seul près de 80 hectares. Dossier emblématique, il accueillera un nouveau village qui comprendra entre 2 000 et 3 000 logements. Les permis sont accordés. Reste que le chantier de construction n'a toujours pas démarré. « Et il ne démarrera pas tant que la liaison entre Clabecq et l'E429 ne sera pas réalisée », regrette l'échevin de l'Urbanisme Pierre Pinte.

Pour le reste, parmi les projets à l'étude, relevons la deuxième phase du dossier Fabelta (254 logements et 8 800 m² de commerces), Mondy (298 logements et 3 800 m² de commerces), Stimbart (365 logements), l'ancien dépôt Danheux (150 logements) et les Jardins de Oisquercq (120 logements). Autant de friches industrielles qui seront reconverties dans les prochaines années. « Les charges d'urbanisme seront en tout cas importantes pour compenser le décalage entre les revenus de ces nouvelles populations et les dépenses qu'elles engendrent pour notre commune, lance Pierre Pinte. Nous vérifierons aussi que les investisseurs aient les reins financiers à la hauteur de leur appétit. Car notre expérience de chancres industriels nous a définitivement sevrés de toute soif de chancres immobiliers ! »

7 000 euros de charges

Tubize vient d'adopter une nouvelle charge d'urbanisme à l'égard des promoteurs qui envisagent de construire deux logements ou plus. Elle entrera en vigueur en 2014 et s'élève à 7 000 euros par logement. L'objectif est que ces recettes constituent un fonds qui permette de financer des projets liés à l'amélioration du cadre de vie.



Résonances, les arts sonores en Brabant wallon

« Du cinéma pour les oreilles »

Du 5 février au 3 mai, « Résonances » explore la création sonore dans les arts contemporains et propose une découverte poétique et sensorielle des nouvelles pratiques audio à travers des œuvres plastiques, numériques... hybrides, en Brabant wallon.

Des objets ordinaires qui ont cessé de l'être, des massages sonores, de l'environnement urbain ou naturel modifié, des machines électroniques... la panoplie des installations d'arts sonores est infinie, autant que l'est l'imagination et la créativité des artistes. Les arts sonores se situent à la croisée de certaines musiques contemporaines et électroniques, des arts plastiques, de la création radiophonique, de la poésie (sonore)... qui ont en commun de travailler le son comme matériau premier, en dehors des usages musicaux classiques. Même si on ne parle de « *sound art* » que depuis le début des années 80, ces œuvres « *audio autres* » sont nourries par les grandes avant-gardes du 20^e siècle. Philippe Franck, directeur du festival international City Sonic et de Transcultures, centre interdisciplinaire des cultures numériques et sonores, qui assure le commissariat de *Résonances, les arts sonores en Brabant wallon*, cite quelques grands pionniers qui ont œuvré pour élargir le vocabulaire musical, audio-plastique et littéraire : « *le futuriste italien Luigi Russolo et son manifeste L'art des bruits en 1913, le compositeur/théoricien français Pierre Schaeffer et l'invention de la musique concrète en 1948, l'écrivain-performer français Bernard Heidsieck et la poésie-action 'libérant les mots de la page' au début des années 50 ou encore le percussionniste-plasticien Max Neuhaus.* »

D'abord les sens

Avec *Résonances*, un large public est invité à s'immerger dans l'univers singulier de ces arts sonores, lors d'événements exceptionnels, concerts, performances,

créations participatives, ateliers, conférences et rencontres organisés autour d'une exposition à l'École des Arts de Braine-l'Alleud. Dans cette exposition, l'École des Arts a opté pour une approche poétique et contextuelle. Elle s'adresse d'abord aux sens, avant l'intellect, et met en exergue des œuvres qui se livrent de manière immédiate tout en permettant différents niveaux d'interprétation.

Pour Philippe Franck, « *il s'agit d'ouvrir les portes, sans esprit de chapelle, aux croisements entre le son et l'image, où le son est considéré comme véhicule d'un cinéma pour les oreilles, mais aussi comme un phénomène physique et sensoriel et donc susceptible de nous toucher en profondeur. Résonances est le fruit d'un partenariat particulièrement dynamique entre plusieurs opérateurs importants du Brabant wallon, qui ont bien compris que le son peut faire trait d'union entre de nombreux créateurs, lieux et publics. C'est ce qui nous a permis de développer City Sonic, à Mons en 2003, et de diffuser de nombreuses œuvres produites à cette occasion en Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'international. Ce festival des arts sonores qui prend la forme d'un parcours d'installations sonores dans la ville, complété par des performances, ateliers, rencontres, est aujourd'hui reconnu internationalement.* »

La sélection de *Résonances* s'est portée sur des œuvres récentes de jeunes artistes, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et étrangers, soutenus par City Sonic. Les deux étages d'exposition sont

envahis de « vibrasons » singulières et souvent ludiques. Les installations, réalisées et réadaptées par Arnaud Eeckhout, Vivian Barigand, Isa Belle, Paradise Now, Mauro Vitturini, Rodolphe Alexis, Stéphane Kozik, Perrine Joveniaux, Emmanuel Selva et :such: (alias



Marc Parazon), invitent tous les curieux à l'écoute active. Écoute qui fait si souvent défaut dans la pollution sonore permanente d'un monde sourd à force d'entendre trop et mal.

Projets satellites

Clair Obscur, programme de sensibilisation à l'art contemporain porté par les centres culturels de Genappe, Rixensart, Braine-l'Alleud et du Brabant wallon, se charge de propager ces bonnes vibrations en initiant des projets satellites comme autant d'approches nouvelles qui feront rayonner l'événement en Brabant wallon.

Une dimension familiale et ludique est proposée par le Centre culturel de Rixensart autour de la lutherie sauvage, avec comme figure centrale Max Vandervorst. Le public expérimentera également un concert dans le noir d'après une idée originale de Didier Laloy. UCL Culture accueille Julien Poidevin et son projet *Géosonic mix* pour la création d'un parcours sonore « géolocatif » à Louvain-la-Neuve. Cette expression sensible et auditive du rapport de l'artiste à cette ville singulière sera enrichie par la propre

perception des visiteurs. Lors de l'ouverture du parcours, se déroulera la *Transonic Night* : une soirée de concerts et de sets électro-organico-poétiques autour du label Transonic.

Lors du *WE Résonances*, à Rixensart comme à Genappe, Gilles Malatray propose des balades sonores pour redécouvrir son environnement. Et puisque la marche reste un excellent vecteur de découvertes et de rencontres, un parcours sonore est créé également à Genappe en collaboration avec son centre culturel et le CEC Les Ateliers du Léz'Arts. Entre bruits et paroles, photos et affiches, l'initiative Murs-Murs questionne le son, l'image et les sens en (re)donnant la parole à ceux que l'on entend peu.

> **Caroline Dunski**

Photos : 1. Atelier jeune public © Transcultures ;
2. Mineral Sound © Livescape ; 3. Max Vandervorst © Melisa Stein ; 4. Such a Tape End © Livescape ;
5. Balades sonores © Gilles Malatray ; 6. Supernova Transonic Night © Simon Dumas

Résonances en quelques lignes

Du 5 février au 3 mai 2014

Exposition, conférences, concerts et performances

École des Arts, Académie de Musique et Centre culturel de Braine-l'Alleud

> du 5 février au 3 mai

Renseignements: ecoledesarts@braine-lalleud.be / 02 384 61 03

Noir's, Lutherie sauvage,

Max Vandervorst, Balade sonore

Rixensart > du 9 février au 16 février + 27 avril

Renseignements : Céline Capouillez / communication@ccrixensart.be / 02 653 61 23

Géosonic mix + Transonic night (concerts)

Louvain-la-Neuve > *Géosonic mix* du 27 février au 3 mai - ouverture du parcours

+ *Transonic night* > 27 février

Renseignements : Frédéric Blondeau / frederic.blondeau@uclouvain.be / 010 47 40 30

Murs-Murs et Balade sonore

Genappe > du 25 au 27 avril

Renseignements :

Bernadette Vrancken, Animatrice-Directrice / info@ccgenappe.be / 067 77 16 27 / www.ccgenappe.be
Cécile Voglaire, coordinatrice / ccgenappe@gmail.com / 067 44 39 44

WE Résonances > 25 au 27 avril

Renseignements : Julie Nicod / j.nicod@ccbwb.be / 010 62 10 35



« Sur le fil », fable philosophique

« Sur le fil », spectacle réunissant quatre marionnettes et trois comédiennes, s'inspire librement de « La mort de Tintagiles » de Maurice Maeterlinck. Les thématiques assez graves y sont abordées sur le ton de l'humour.



© Quentin Van den Vennet

Sur le fil, le pitch

Dans un salon de coiffure les destins se nouent sous les doigts experts de trois étranges coiffeuses. Couper, lisser, effiler, tel est leur métier, leur mission, leur destinée. Chaque jour elles coupent. Chaque jour, depuis toujours. Et puis, un jour, un fil se défile. Ce n'est qu'un grain de sable et pourtant, le monde pourrait bien s'arrêter de tourner... Sur le fil est une fable qui décoiffe, une histoire entre poésie et burlesque.

Dimanche 9 mars à 15h, au Centre culturel de Tubize (124, bd Deryck)

Parler de la mort, du destin, de la liberté, de la révolte ou encore de l'initiation, ce n'est pas chose aisée. Surtout quand le public visé est jeune. Quoique... La compagnie La Tête à l'Envers souhaite que ses pièces soient ludiques et qu'aller au théâtre soit un vrai moment de plaisir tout autant qu'une invitation à prendre du recul. Et, comme le souligne la comédienne Anne-Claire Van Oudenhove, « Les enfants font preuve de fraîcheur et de simplicité pour questionner et solutionner les choses. »

Dans *Debout*, leur tout premier spectacle créé en 2010, Anne-Claire Van Oudenhove, Stéphanie Mangez et Melissa Leon Martin abordaient le thème du deuil d'une façon à la fois forte, drôle, tendre et secouante. « On ne s'attendait pas du tout à soulever une telle émotion ni à tomber face à un tel tabou, mais nous avons surtout été frappées par la façon dont les adultes pouvaient réagir, souligne Anne-Claire Van Oudenhove. Nous nous sommes alors décidées à nous équiper et nous avons suivi une formation avec Gilles Abel, philosophe pour enfants et pour adolescents, qui aide les artistes à emprunter les chemins du questionnement et du dialogue philosophiques. Nous ne cherchons pas à trouver des réponses toutes faites, mais à les élaborer ensemble, avec le public. Les débats philosophiques qui suivent les représentations sont très différents selon qu'ils se déroulent avec ou sans les parents. Les enfants font moins d'hypothèses en présence de leurs parents. Ils ne montrent pas la même fantaisie ou la même liberté. On a tendance à sous-estimer les enfants qui font 36 liens qu'on n'a pas fait consciemment dans nos spectacles. Et parfois, le

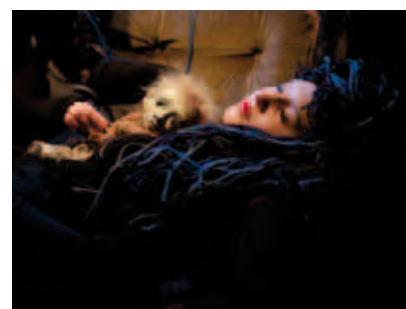
vocabulaire leur manque, alors ils font des métaphores tout à fait superbes. »

Sur le fil, présenté à Tubize dans le cadre du Festival de la Marionnette, se promène du côté du merveilleux et de la mythologie en s'inspirant librement de *La mort de Tintagiles* de Maurice Maeterlinck, extrait de *Trois petits drames pour marionnettes*. « Utiliser les marionnettes permet une distanciation rafraichissante, une forme de détachement, comme dans un conte, note la comédienne. De plus, l'usage de la marionnette permet de jouer un enfant, un vieillard... et plus de personnages que ce qu'on est. » Par leurs spectacles, les comédiennes, complémentaires, peuvent transmettre des valeurs de questionnement. « Notre statut est super chouette, différent de celui des parents ou de l'enseignant. On raconte une histoire. Le contact avec les enfants est vivifiant ! Du point de vue de l'écriture, nous veillons toutefois à créer plusieurs niveaux, pour que l'adulte qui accompagne l'enfant puisse s'y retrouver aussi. »

> Caroline Dunski

Festival international de la Marionnette

du 16/2 au 16/3 à Tubize, Braine-le-Château, Ittre, Rebecq, Nivelles et Ottignies
02 355 98 95 – www.tubize-culture.be



© Quentin Van den Vennet



agenda 2/14

épinglé pour vous...

***je 13/02 au sa 15/02, à Ottignies (Louvain-la-Neuve) / musique**

Festival Est-Ouest

Voici la 4e édition du Festival international de musique de chambre Est-Ouest, à l'instigation d'Alexis Thibaut et Axel De Jenlis. Suite aux différentes rencontres faites durant leurs années d'études à Saint-Petersbourg, ceux-ci ont souhaité associer au cours d'un événement phare de jeunes espoirs issus des plus prestigieux conservatoires du monde. Pour soutenir cette vocation, le festival accueillera des artistes renommés tels le pianiste Vitaly Pisarenko, le quatuor Pâris, le récitant Éric De Staercke.

www.fermedubiereau.be - 070 22 15 00
info@fermedubiereau.be

***sa 15/02 à 20h30, à Néthen (Grez-Doiceau) / théâtre**

Le Carnaval des ombres

Avec Serge Demoulin, mise en scène de Michael Delaunoy,

Et tombent les masques sur l'Histoire. De là où il vient, on ne parle pas du passé. De là où il vient, on parle et on rit wallon. Et c'est lors du très célèbre carnaval de Malmedy, lorsque la fête bat son plein au rythme des kermesses et de l'alcool que le passé rattrape Serge. Car si le déguisement permet l'évasion, il peut dans d'autres circonstances révéler une vérité douloureuse profondément enfouie dans les mémoires.

010 86 64 04 - ccvn@skynet.be

di 16/02 de 14h à 17h, à Louvain-la-Neuve / Écriture

Écrire en échos

Atelier d'écriture créative au cœur de l'exposition *Bauchau en échos* (Animation : Cécile Béghin).
« Avec nous, des œuvres d'Albert Palma et de Anne Dejaïfve. Qui font écho à l'écriture d'Henry Bauchau. Avec nous, des pistes d'écriture lancées en échos autour de ces œuvres. Avec nous, les textes que vous écrirez. Que nous lirons et autour desquels nous échangerons. Pour le plaisir de l'écoute. Inscription indispensable (places limitées).
010 47 48 45 - educatif-musee@uclouvain.be
www.muse.ucl.ac.be

***di 23/02 de 16h à 17h, à Jodoigne / théâtre**

Celui qui se moque du crocodile, n'a pas traversé la rivière

Par la Maison Éphémère, avec François Ebouele et Guy Theunissen, mise en scène de Y. Mbile Bitang, B. Baillieux

Un spectacle où on rit, on pleure, on s'engueule, on s'embrasse, on prie même... La vie quoi ! Pas de personnages, mais l'histoire de deux hommes qui tentent de trouver, armés de leurs différences, une vérité qui les rassemble. C'est l'histoire de la rencontre de deux hommes en 2003, François Ebouele et Guy Theunissen. L'un est Camerounais, né en 1971, l'autre est Belge, né en 1963. Aujourd'hui, ils sont amis mais, pour en arriver là, il a fallu que

chacun traverse la rivière, la vraie et celle que chacun avait dans la tête.

www.culturejodoigne.be - 010 81 15 15

di 23/2 à 18h, à Louvranges (Wavre) / cirque

Cordes

Par Alexis Rouvre
L'acrobate s'interroge sur l'adaptation du corps et de l'esprit, volontaire ou imposée. Il se questionne sur le mouvement perpétuel qui peut fragiliser autant l'équilibre des objets que celui de la vie. Rien n'est sûr. L'équilibre est précaire. La chute est toujours possible. La jonglerie se fera métaphore de ce parcours mouvementé où les balles et les cordes prendront vie, seules ou au contact du corps. Alexis Rouvre a travaillé en résidence au Foyer populaire/Espace d'inventions (CCBW) à la fin de 2013 et en janvier.

www.columban.be - 010 22 48 58

***me 26/02 à 15h, à Nivelles / théâtre jeune public**

Crayons de Famille

De Francis Begasse, avec Jennifer Wesse et John-John Mossoux
Dans la vie de Jérôme tout bascule. Ses parents, les socles de sa vie, ses repères, ses amours, se disputent. Seul dans sa chambre, Jérôme dessine pour vaincre ses peurs. Seul ? Pas si sûr... deux énergumènes vont l'accompagner dans un voyage fantastique et périlleux, à travers un univers parallèle où ses dessins prennent vie.

www.centrecultureldenivelles.be - 067 88 22 77

***ve 28/02 à 20h à Perwez / musique**

Mochélan & Acoustic Band et 21 Crunk Street

Ce groupe hip-hop présent sur les scènes belges depuis près de 3 ans, est un concentré d'énergie brute. Cette formule musicale revisite les principales influences du Hip-Hop : jazz, blues, folk, soul, funk, classique... à sa manière ! En première partie, le collectif 21 Crunk Street, formé en 2010. Il est actif sur scène en Belgique et dans le nord de la France, et compte également à son actif plusieurs enregistrements sortis sur le net (en téléchargement gratuit) ainsi qu'une compilation réunissant des artistes hip-hop du monde entier (Colombie, Sénégal, USA, Cap Vert...).

www.foyerperwez.be - 081 23 45 55

Événement partenaire de l'Article 27



Cet agenda est absolument incomplet !
Consultez www.ccbw.be, l'agenda culturel régional du Centre culturel du Brabant wallon
Plus de 250 annonces mensuelles à découvrir !

INVITATION

Première édition d'un festival indie et alternatif.

LA FERME !!!

Le 8 février 2014 à la Ferme du Biéreau, avec le CCBW.

Derrière La Ferme !!! se cache une volonté forte de proposer, en Brabant wallon, une programmation à la fois indie et alternative, avec des groupes internationaux qui, voyageant souvent en dehors des canaux médiatiques, sont parvenus à se faire un petit nom dans le monde musical contemporain. Au programme : math rock, cold wave, post punk et nu folk ! Plein d'étiquettes alambiquées pour traduire autant de coups de cœur !

À l'affiche de cette première édition :

Quadrupède (fr)

The Physics House Band (uk)

Scarlett O'Hanna (b)

Billions of Comrades (b)

LITE (jpn)

Girls Names (uk)

Samedi 08.02.2014 dès 18h30
Ferme du Biéreau
Avenue du Jardin Botanique
1348 Louvain-la-Neuve
www.fermedubiereau.be



invitation

sensibilisation du jeune public

L'aménagement du territoire : je m'y frotte !

Pour les enfants de 5e et 6e primaires

La Maison de l'urbanisme propose aux écoles primaires du Brabant wallon une journée de sensibilisation à l'aménagement du territoire.

Expliquer l'aménagement du territoire aux enfants, leur apprendre qu'habiter, circuler, travailler, se divertir... sont autant d'actions quotidiennes qui influencent l'aménagement de leur environnement. C'est leur donner les outils pour comprendre que le paysage bâti ou non bâti qui les entoure n'est pas (seulement) le fruit du hasard.

Construite en fonction des socles de compétences, la journée « Je m'y frotte » propose une approche à la fois pratique et théorique des questions de l'aménagement du territoire. Par le biais d'une maquette manipulée par les élèves et d'un diaporama interactif, elle permet aux enfants de comprendre le fonctionnement et l'organisation de leur milieu de vie et les conscientise aux enjeux et défis à venir.

Deux formules sont possibles :

- Un animateur de la Maison de l'urbanisme assure le déroulement de la journée avec le soutien de l'instituteur/trice.
- La Maison de l'urbanisme prête le matériel nécessaire à l'instituteur/trice pour une durée d'une semaine maximum (maquettes, diaporama parlant, affiche, mode d'emploi et dossier). Une formation d'une heure est dispensée à l'enseignant pour apprendre à se servir de l'outil.



Intéressés ? Contactez-nous au 010 62 10 53/55
ou sur m.urbanisme@cwbw.be

Ces animations sont proposées gratuitement.

